

des missiles sol-sol, ce qui constituerait un premier pas vers l'élimination de ces missiles. Les Américains demandent également que soient interdits dans la région la production et l'achat de matériaux nucléaires (comme l'uranium enrichi) pouvant servir à fabriquer des armements. Ils invitent tous les États de la région à signer le Traité de non-prolifération et se déclarent favorables à la création, à long terme, d'une zone dénucléarisée. Par ailleurs, leur proposition encourage tous ces États à adhérer à la convention sur les armes chimiques actuellement en négociation, dès qu'elle sera prête. La Convention sur les armes biologiques fera l'objet d'une conférence d'examen en septembre 1991. Les Américains demandent que l'on profite de cette conférence pour renforcer les dispositions de la Convention.

Deux jours plus tard, la France a présenté son plan sur la limitation des armements au Moyen-Orient. On y trouvait exposés les mêmes buts quant à l'élimination des armes de destruction massive et au contrôle des transferts d'armes conventionnelles, ainsi que des propositions relatives à des mesures susceptibles d'accroître la confiance, afin de renforcer la sécurité dans la région.

Le 9 juillet 1991, après s'être réunis pendant deux jours à Paris, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité -- qui sont également les principaux fournisseurs d'armes au Moyen-Orient -- sont convenus de chercher à éliminer les armes de destruction massive dans cette région et d'agir avec circonspection quand ils y exportent des armes. Dans leur déclaration finale, ils encourageaient ces pays à formuler eux-mêmes des propositions pour limiter les armements. Les cinq membres permanents se réuniront à nouveau en septembre et en octobre pour mettre au point des mesures concrètes à cette fin.

POSITION ACTUELLE DU CANADA

Le Canada appuie les initiatives régionales visant à limiter les armements et il est partisan d'une limitation des armements au Moyen-Orient. (Au sujet de la politique canadienne sur les transferts dans la région, voir le Chapitre 1, LES TRANSFERTS D'ARMEMENTS.) Comme on l'a vu plus haut, le Canada a présenté une proposition qui s'applique aux questions de limitation des armements au Moyen-Orient, telles qu'on les a exposées depuis la guerre du Golfe, dans le cadre d'un programme mondial sur les armes de destruction massive et sur les transferts d'armes conventionnelles. Le ministre des Affaires extérieures, M. Joe Clark, a expliqué comme suit le projet gouvernemental d'une conférence au sommet, qu'il venait d'annoncer :

Nous tous (...) avons contribué au fil des années à la constitution d'un appareil militaire dans cette région, particulièrement en Irak, qui dépasse l'entendement humain. L'aide militaire dans la région a dépassé en importance l'aide économique. Cela doit cesser (...) Tout plan de paix, pour être crédible, doit comprendre des mesures strictes pour